



Consciente des enjeux environnementaux actuels et du devoir d'exemplarité que doivent jouer les collectivités territoriales en la matière, la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) s'est engagée dans une véritable démarche de développement durable dans l'aménagement de son siège administratif. Un engagement qui lui a valu d'être soutenue par plusieurs partenaires institutionnels, dont l'État, au titre notamment du Fonds vert.

Lire la

suite <https://ccpap.fr/developpement/pour-son-siege-la-ccpap-sengage-dans-une-demarche-durable/>